



## P. S. C. 1

# PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE DE NIVEAU 1

### PUBLIC CONCERNE :

Toute personne (Grand public).

### OBJECTIF :

Apprendre et pratiquer les gestes élémentaires de secourisme permettant d'agir efficacement en attendant l'arrivée des secours.

### EFFECTIF MAXIMUM :

10 participants.

### DUREE :

12 heures réparties sur 2 jours ou par demi-journées.

### PROGRAMME DE LA FORMATION :

Conforme au Référentiel National.

### DESCRIPTIF DES MODULES :

- ✓ La protection :  
Savoir protéger du sur-accident, savoir déplacer la victime en cas d'urgence.
- ✓ L'alerte :  
Savoir transmettre l'alerte aux services de secours et de soins. Savoir interpréter les signaux d'alerte aux populations.
- ✓ La victime s'étouffe :  
Savoir reconnaître une obstruction totale des voies aériennes et agir en conséquence.
- ✓ La victime saigne abondamment :  
Savoir agir devant une hémorragie visible, pansement compressif, saignement de nez, vomissement de sang, autres hémorragies extériorisées....



✓ La victime est inconsciente et respire :

Conduite à tenir devant une personne inconsciente et qui ventile : libération des voies aériennes sans matériel.

✓ La victime ne respire pas :

Savoir mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire et réaliser en toute sécurité une défibrillation automatisée externe.

✓ La victime se plaint d' un malaise :

Savoir agir en présence d'une personne conciente présentant un malaise.

✓ La victime se plaint après un traumatisme :

Savoir agir devant une plaie ou une brûlure, savoir suspecter une atteinte traumatique des os et des articulations.

**DEROULEMENT DE LA FORMATION :**

1. technique : face à différentes situations, le formateur enseigne à reconnaître la détresse avant d'enseigner les gestes adéquats,
2. pratique : les candidats sont amenés à réaliser eux-mêmes les gestes afin de pouvoir les intégrer correctement,
3. cas concrets : les candidats sont placés face à différentes situations simulées qu'ils doivent analyser avant de porter secours à la victime.

**VALIDATION :**

Un certificat de compétences de citoyen de sécurité civile (prévention et secours civiques de niveau 1) est délivré aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de la session.

Ce certificat est reconnu par les services d'Etat.

**RECYCLAGE :**

Une remise à niveau annuelle de 4 heures au minimum est recommandée.